

INSCRIPTIONS PluriPASS 2020-2021

- 1-** Allez sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> pour régler la CVEC et obtenir votre attestation
- 2-** Faites votre inscription à l'université d'Angers en ligne sur <http://bienvenue.univ-angers.fr/fr/index.html> (Frais d'inscriptions : 170 €)
- 3-** Validez votre accès aux services numériques proposés par l'UA (retransmission des cours magistraux de PluriPASS, messagerie électronique, etc...) **sur** <http://www.univ-angers.fr/ent> (**rubrique « Mon profil » puis « Valider mon compte »**)
Cette étape est **très importante** pour recevoir les informations concernant la rentrée PluriPASS. Nous vous adresserons ces informations sur **votre email de l'université UNIQUEMENT** (zimbra) fin Août.

4- Téléchargez sur PJ Web au FORMAT PDF UNIQUEMENT et avant le 22/07 TOUTES les pièces listées ci-dessous :

- Copie recto-verso de la carte d'identité (ou passeport) signée
 - Copie des notes du baccalauréat (copie du document officiel)
 - Copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté.
 - Copie de l'Attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année en cours.
 - Pour les étudiants non bacheliers de l'année, complétez l'attestation sur l'honneur.
- Sur l'ENT vous devez télécharger votre photo récente en couleur et de bonne qualité.**

Pièces à rajouter si vous souhaitez suivre les cours depuis le campus du Mans ou de Laval :

- *Fiche double inscription LMU
- *Fiche choix Campus LMU



Si l'un de ces éléments est manquant, nous ne pourrons pas valider votre dossier.

Si nous notons un souci lors de la vérification de votre dossier, un email vous sera adressé sur votre adresse universitaire, sur Zimbra.

Votre carte d'étudiant et votre certificat de scolarité vous seront envoyés par courrier une fois votre dossier validé. (SEULEMENT si le dossier est complet).

Informations complémentaires :

- Lieu d'inscription : quel que soit le site où les étudiants décident de suivre les enseignements de PluriPASS (Angers, Le Mans ou Laval), **tous les étudiants doivent s'inscrire administrativement en ligne à l'Université d'Angers.**

Vous avez un souci lors de l'inscription en ligne, du paiement, une question, **envoyez-nous un mail à :**

❖ pluripass@contact.univ-angers.fr

Dans votre message, indiquez bien vos **Nom, prénom, email et n° de téléphone.**
Nous vous répondrons par email et si besoin nous vous appellerons.

**

Vous pouvez également vous inscrire au **TUTORAT PASS**

Le **Tutorat PASS** soutenu par la Faculté de Santé et reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation propose une aide et un accompagnement à la fois pédagogique et moral tout au long de l'année grâce à des étudiants bénévoles, engagés et motivés.

Si vous souhaitez vous y inscrire rendez-vous dès le **7 juillet à 14h** sur le site www.asso2atp.fr.

Pour plus d'informations consultez la fiche du Tutorat PASS (*sur le bandeau à droite de votre page d'inscriptions*) ou posez toutes vos questions par mail : tutorat@asso2atp.fr.

**

Vous avez des questions sur **le logement ou la vie étudiante**, contactez :
Le guichet infoCampus

❖ par mail : infocampus@contact.univ-angers.fr

❖ par téléphone **02 44 68 86 05**

❖ Site web : www.univ-angers.fr/fr/vie-des-campus/vie-pratique.html